

Le port des lunettes de protection

Un défi de taille !



Portrait
d'entreprise

**Gérald
GAUTHIER**
Conseiller
en prévention



Photo : Martine Charette

Chez Pièces d'auto M. Robert, la politique sur le port obligatoire des lunettes de protection fut instaurée en 2004 mais au départ, elle avait connu certains ratés, comme chez bien d'autres. Les lunettes fournies par l'employeur étaient mal acceptées des travailleurs.

La situation a été corrigée en 2008 avec un grand succès. Quel est leur secret ?

Le choix, une étape importante

Michel Robert a d'abord évalué toutes les raisons invoquées par les employés pour ne pas porter les lunettes de protection qui avaient été choisies. Trop contraignantes ? Trop lourdes ? Pas attrayantes ? Trop sales ? Perdues ? Toutes ces réponses devenaient alors des pistes de solution pour apporter des changements. Avec l'aide d'un fournisseur de lunettes de protection,

plusieurs modèles (couleurs et styles différents) ont été mis à l'essai.

Impliquer les employés

Michel Robert a confié à certains employés le soin d'évaluer les modèles et de faire un bref rapport d'appréciation pour chacun. Des lunettes de protection fumées ont même été testées pour le travail dans la cour extérieure. L'importance donnée à cette consultation a donc imposé le sérieux de la démarche.

Ce sont les lunettes offrant un look rocker ou motard qui ont été les plus appréciées. Cette consultation a permis aux employés d'obtenir une protection plus personnalisée à leur goût, à leur style et au degré de confort recherché. De plus, une influence naturelle pour le port des lunettes s'est instaurée auprès de l'ensemble des employés.

Ne pas négliger les accessoires

Après le choix unanime des lunettes de protection, toutes les dispositions ont été mises en place afin d'éviter toutes les autres raisons pour ne pas porter les lunettes.



Photo : Martine Charette

Lunettes sales ? Une station de lavage avec vaporisateur pour les verres et mouchoirs est disponible à chaque entrée.



Photo : Martine Charette

Lunettes oubliées ? Une boîte de lunettes de protection pour visiteurs est disponible à chaque entrée des ateliers. Chaque soir, la personne chargée de l'entretien voit à ce qu'il ne manque de rien.

Lunettes égratignées, tâchées ou endommagées ? On rapporte la vieille paire de lunettes pour en obtenir une nouvelle.

Et le coût ?

Vous croyez que cette démarche a coûté très cher ? Détrompez-vous ! Certains distributeurs de lunettes de protection offrent des prix très compétitifs, tant sur les lunettes régulières que sur celles avec prescription. Pour un coût raisonnable, on s'assure que les lunettes de protection sont acceptées et portées. Cela demeure un bon investissement pour prévenir les coûts qui pourraient être générés par des accidents aux yeux.

Le succès d'une approche humaine

Chez Pièces d'auto M. Robert, le port des lunettes de protection demeure une priorité. Quand on met tout en œuvre pour bien comprendre le point de vue des employés et analyser leurs besoins, le succès est assuré.



Photo : Martine Charette

Les lunettes de prescription, un incontournable pour ceux qui doivent porter des lunettes ajustées à leur vue.



PRÊT POUR LE REMORQUAGE HIVERNAL ?

L'arrivée de l'hiver marque le début des remorquages à risques plus élevés. Commandez dès aujourd'hui votre copie du DVD

Un ABC du dépannage sécuritaire

Préparé par AUTO PRÉVENTION, ce DVD fait suite au guide de la CSST paru à la fin 2007.

Faites-en la demande en vous adressant à
Jocelyn Jargot
800 363-2344 poste 229

Une
intervention
sécuritaire
complète,
étape par
étape



AUTO Prévention

ASSOCIATION SECTORIELLE SERVICES AUTOMOBILES

autoprevention.qc.ca • 800 363-2344

